

Image not found or type unknown



montant pension alimentaire

Par **jobi**, le **08/07/2010** à **22:13**

bonjour

je sus en phase de séparation par consentement mutuel, ma femme gagne 1500€ et moi 5000€, nous avons 2 enfants, elle ne me reclame pas de pension compensatoire mais une pension alimentaire de 500€ par enfants, qu'en pensez-vous ...
est ce plus intéressant de mixer pension alimentaire et compensatoire ?
merci de vos conseils